Province de Québec Municipalité de Saint-Valère Lundi 7 novembre 2016

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 7 novembre 2016 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 50.

Sont présents: Mesdames Caroline Pelletier

Mireille Brûlé

Messieurs Yannick Trépanier

Yvon Martel Denis Bergeron Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée, monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

# 239-2016 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour.</u>

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

# 240-2016 Adoption du procès-verbal du lundi 3 octobre 2016.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2016 soit accepté tel que présenté.

# 241-2016 <u>Les Comptes.</u>

Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yvon Martel que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

## 242-2016 <u>Dépôt du rapport du maire pour l'année 2016.</u>

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le rapport du maire de l'année 2016 soit déposé au Conseil. Une copie sera publiée dans le journal local « Le Mensuel de Saint-Valère ».

# 243-2016 Résolution afin de prévoir les séances du Conseil pour l'année 2017.

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil a résolu:

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront généralement le premier lundi du mois (sauf exception) et qui débuteront à 20 h:

Le lundi 9 janvier 2017; le lundi 6 février 2017; le lundi 6 mars 2017; Le lundi 3 avril 2017; le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017; le lundi 5 juin 2017;

Le lundi 10 juillet 2017; le lundi 7 août 2017; le lundi 11 septembre 2017; Le lundi 2 octobre 2017; le lundi 6 novembre 2017; le lundi 4 décembre 2017.

**Q**U'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

# 244-2016 <u>Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.</u>

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires 2016 de tous les membres du Conseil.

# 245-2016 Acceptation de la cotation pour l'installation septique (bâtiment multifonctionnel).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil a demandé des cotations pour les travaux d'installations septique et que trois entreprises ont répondues: Les Excavations Benoît Bergeron inc., Jean-Claude Lizotte inc. et Excavation C. Lafrance & fils inc. Le Conseil accepte la cotation d'Excavation C. Lafrance & fils inc. au montant de 8 130 \$ plus les taxes applicables. Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à signer les documents.

# 246-2016 <u>Autorisation dépense d'une installation d'une sous-fondation supplémentaire de la</u> bâtisse.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil autorise les dépenses reliées à l'installation d'une sous-fondation supplémentaire pour le bâtiment multifonctionnel au montant estimé de 7 610,88 \$ avant les taxes, mais se garde une réserve concernant l'éventualité de poursuivre le ou les responsables de la nécessité de cette sous-fondation imprévue.

### 247-2016 <u>Demande de remboursement subvention voirie PAARRM.</u>

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil approuve la demande de remboursement des dépenses pour les travaux sur la route Piché pour un montant de 29 920 \$ pour la fourniture et le transport a été effectué avec les camions de la municipalité non inclus dans le montant (tous les travaux totalisent plus de 81 708 \$ au final) avec pièces justificatives, suite à une subvention de 16 000 \$ recommandée par la députée, feu madame Sylvie Roy, conformément aux exigences du ministère des Transports. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route Piché dont la gestion incombe à la municipalité.

#### 248-2016 Demande de commandite pour Noël du partage 2016.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil, suite à la demande de madame Lise Blanchette, présidente du Comité de Noël du partage, autorise un don de 150 \$ pour l'année 2016. Si le comité, en cours d'année 2017, a besoin d'un montant supplémentaire, il pourra en faire la demande au conseil.

# 249-2016 <u>Autorisation achat chaises bibliothèque (2).</u>

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat de deux chaises sur roulettes pour la Bibliothèque au montant maximum de 500 \$.

## 250-2016 <u>Demande de commandite de la FADOQ.</u>

Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le Conseil autorise la demande de commandite de la FADOQ pour l'activité de bingo du 26 novembre 2016 en offrant six sacs avec à l'intérieur un stylo-clé USB et une bouteille d'eau à l'effigie de la Municipalité.

# 251-2016 <u>Demande de commandite pour l'École Cœur-Immaculé de Saint-Valère.</u>

Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil autorise une commandite de 100 \$ pour l'activité des Fêtes des élèves de l'école Cœur-Immaculé de Saint-Valère.

# Demande de commandite pour Rose Bergeron, étudiante à l'école secondaire Le Boisé. Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil met à l'étude la demande de commandite de Rose Bergeron, fille de madame Carole Houle, une étudiante de l'école secondaire Le Boisé, pour un échange-étudiant en France.

#### 253-2016

# Acceptation du budget de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil accepte le budget pour l'année 2017 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode et autorise la participation de la municipalité au montant de 85 206,57 \$. Les paiements de cette participation se feront comme suit : des montants de 21 301,65 \$ le 15 février 2017 et 21 301,64 \$ les 17 avril 2017, 17 juillet 2017 et 16 octobre 2017.

#### 254-2016

# Renouvellement contrat déneigement chemin de la Plage-Hébert et couloir piétonnier route 161.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le Conseil renouvelle le contrat de déneigement du chemin de la Plage-Hébert et du couloir piétonnier de la route 161 (devant l'école) sur le côté rang 11 à la compagnie Gazonnière Vigneault pour une durée de trois ans. Les montants annuels pour le déneigement du chemin de la Plage-Hébert sont répartis comme suit : 3 763 \$ saison 2016-2017, 3 840 \$ saison 2017-2018 et 3 915 \$ saison 2018-2019. Un montant de 300 \$ annuellement pour les trois prochaines années est accordé pour le déneigement du couloir piétonnier. Le Conseil autorise monsieur le maire Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat pour le déneigement du chemin de la Plage-Hébert et du couloir piétonnier de la route 161.

#### 255-2016

### Renouvellement contrat entretien ménager centre administratif.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise monsieur le maire Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat pour l'entretien du centre administratif entre la Municipalité et la compagnie Entretien ménager Luc Poulin représentée par monsieur Luc Poulin au montant annuel de 9 600 \$ plus les taxes pour les années 2017 selon le cahier des charges. Suite à la construction du bâtiment multifonctionnel, le montant pourrait être sujet à réévaluation.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

241-2016, 245-2016, 246-2016, 248-2016, 249-2016, 250-2016, 251-2016, 253-2016, 254-2016, 255-2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mil seize.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

# 256-2016

### Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 50 par Caroline Pelletier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert Maire	
 Louis Hébert	Jocelyn Jutras,
Maire	Directeur général
	et secrétaire-trésorier